



Intitulé: Piloter l'évaluation et le contrôle de la qualité de dispositifs de formation innovants et inclusifs – RNCP39842 – Bloc de compétences 4 de la formation « Chargé de projets de formation et d'enseignement »

Description		Tarif
Piloter l'évaluation et le contrôle de la qualité de dispositifs de formation innovants et inclusifs – RNCP39842 – Bloc de compétences 4 de la formation « Chargé de projets de formation et d'enseignement »		1 450 TTC (OPCO, Employeur, Individuel, CPF, France Travail)
Durée en jours	7.5	
Durée en heures	53	
Tarif Financement individuel	1450 TTC	
Tarif Entreprise/OPCO	1450 TTC	
Lieu de la formation	Ecole des parents et des Educateurs Ile de France - 5 Impasse Bon secours – 75011 Paris	

Public

- Chef de projet/Chargé de formation. - Formateur en charge de la conception et de la conduite de dispositifs. - Responsable de formation en charge de projets de formation. - Professionnel.l.e. souhaitant légitimer ou renforcer leurs activités de formateur ou d'enseignant (formation professionnelle, enseignement supérieur). - Consultant.e expert.e. et toutes personnes en reconversion souhaitant transmettre ses savoirs. - Intervenant.e expérimenté.e souhaitant évoluer vers des postes à responsabilité (responsable pédagogique, chef de projet, direction d'organisme).

Méthode

- Pédagogie active : coconstruction, intelligence collective, ateliers collaboratifs.
- Apports conceptuels ciblés et immédiatement mis en pratique au travers d'exercices de mise en application,
- Études de cas.

Modalités de suivi et d'accompagnement pendant et après la formation : Accompagnement individuel pendant la formation : Chaque candidat dispose de 3,5 heures de temps d'accompagnement individuel dont les objectifs sont : - Encourager le bénéficiaire à engager une réflexion approfondie sur son positionnement professionnel dans ces métiers en questionnant son identité, ses valeurs, son éthique, ainsi que le niveau de responsabilité qu'il ou elle souhaite assumer (intervenant·e, manager, coordinateur·ice de projets pédagogiques, directeur·ice d'organisme de formation, etc.). - Accompagner la clarification de ses perspectives professionnelles, en cohérence avec le champ disciplinaire concerné et les différents niveaux de responsabilité qui sont associés. **Après la formation :** Questionnaire d'évaluation sur la transférabilité des compétences (60 jours après la formation) suivi d'un entretien téléphonique individuel avec notre tutrice.

Contenu

[Contenu détaillé \(livret de présentation\)](#) : [cliquez ici](#) **Séquence 1 : Introduction au pilotage qualité et au cadre réglementaire - Durée : 7 h Objectifs pédagogiques** : Identifier les obligations légales et réglementaires liées à la formation professionnelle (Qualiopi, loi du 5 septembre 2018, etc.). Comprendre les rôles et responsabilités des acteurs (OF, OPCO, financeurs, apprenants, entreprises). **Contenu** : Panorama de la réglementation de la formation continue. Les critères qualité (Qualiopi, ISO, labels). Les impacts sur les procédures internes.

Méthodes : Apports théoriques, étude de cas, quizz interactif. **Séquence 2 : Assurer le suivi administratif et la conformité documentaire - Durée : 7 h Objectifs pédagogiques** : Mettre en place et piloter le système de suivi administratif. Produire les documents réglementaires (conventions, feuilles d'émargement, bilans pédagogiques, attestations). **Contenu** : Outils de suivi et traçabilité des actions. Archivage et protection des données. Gestion des non-conformités documentaires. **Méthodes** : Ateliers pratiques sur des modèles de documents. **Séquence 3 : Piloter le système qualité - Durée : 14 h Objectifs pédagogiques** : Concevoir, déployer et actualiser une démarche qualité. Identifier et suivre les indicateurs clés de performance. **Contenu** : Cartographie des processus qualité. La méthode SMART. Le management de la qualité. Tableaux de bord et indicateurs de suivi. Méthodes d'audit interne et plan d'amélioration continue. **Méthodes** : Apports théoriques. Cas pratiques. **Séquence 4 : Recueil et traitement de la satisfaction des parties prenantes - Durée : 7 h Objectifs pédagogiques** : Mettre en place des outils d'évaluation de la satisfaction. Analyser les retours et intégrer les axes d'amélioration. **Contenu** : Questionnaires de satisfaction (stagiaires, formateurs, financeurs). Méthodes d'analyse qualitative et quantitative. Plan d'actions dans le cadre de l'amélioration continue des prestations. **Méthodes** : Analyse documentaire : analyse de données de satisfaction réelles. Ateliers de conception d'outils d'évaluation. **Séquence 5 : Pilotage stratégique et communication qualité - Durée : 7 h Objectifs pédagogiques** : Communiquer efficacement sur la démarche qualité auprès des équipes et partenaires. Valoriser les dispositifs inclusifs et innovants dans le cadre du pilotage. **Contenu** : La stratégie de communication interne et externe. La capitalisation et la diffusion des bonnes pratiques. L'intégration des valeurs d'inclusion et du concept d'innovation dans le pilotage qualité. **Méthodes** : Atelier de communication (plan d'action et supports). Travail collaboratif sur un projet d'amélioration continue. **Séquence 6 : Mise en situation professionnelle - Durée : 7 h Objectifs pédagogiques** : Analyser les résultats d'une enquête de satisfaction et les restituer à l'écrit aux parties prenantes. **Contenu** : Méthodes d'analyse qualitative et quantitative. **Méthodes** : Exercices. **MODALITÉS D'ÉVALUATION** Ce bloc évalue la capacité du candidat à mettre en œuvre des démarches d'amélioration continue, à mobiliser les référentiels qualité, à produire les documents nécessaires au pilotage, et à analyser les données utiles à la régulation des dispositifs de formation. *Les épreuves sont individuelles et font l'objet* : - De livrables écrits et questionnaires à remettre au plus tard 15 jours suivant la fin de la formation, selon les modalités définies ci-dessous. - D'un échange de 20 minutes avec le jury d'évaluation, qui posera des questions sur les livrables produits ainsi que sur les méthodes utilisées par le candidat, dans les 15 jours suivant la remise des livrables. **Questionnaire à réponse courte** Le candidat répond à un questionnaire à réponse courte, en temps limité. Le questionnaire est structuré en deux parties : - Partie 1 : Documents à contrôler, produire ou transmettre dans le cadre de la gestion de la qualité et des financements d'un dispositif de formation. - Partie 2 : Critères des référentiels qualité (Qualiopi ou autre), et aux documents à fournir pour inscrire ses actions dans une démarche d'amélioration continue. **Étude de cas 1/** Création d'un compte-rendu au service de l'amélioration continue. Le candidat élabore une grille d'auto-évaluation (ou compte-rendu d'animation) visant à identifier les indicateurs clés de pilotage qualité, en lien avec une démarche d'amélioration continue. Éléments attendus : • Une grille structurée, adaptée à l'évaluation d'une session ou d'un dispositif ; • L'identification d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs (engagement des apprenants, efficacité pédagogique, adaptation des supports, respect des délais, etc.) ; • Une mise en perspective de ces indicateurs dans une logique d'ajustement et d'amélioration continue. **2/** Analyse quantitative et qualitative À partir d'une base de données issue d'un dispositif de formation ou d'accompagnement, le candidat analyse les résultats chiffrés et qualitatifs et les formalise dans un document destiné aux parties prenantes (financeurs, commanditaires, bénéficiaires...). Éléments attendus : • Traitement et synthèse des données statistiques (taux de satisfaction, taux de réussite, retours qualitatifs, etc.) ; • Rapport d'analyse aux destinataires et pistes d'ajustement du dispositif.

Objectifs

COMPÉTENCES VISÉES DU BLOC RNCP39842BC04 Piloter l'évaluation et le contrôle de la qualité de dispositifs de formation innovants et inclusifs.

- Superviser le suivi des différentes pièces obligatoires (documents administratifs, pédagogiques, financiers...) et des livrables à fournir afin de garantir les éventuelles prises en charge financières et respecter la réglementation en vigueur.
- Conseiller et manager l'équipe pédagogique en s'appuyant sur des outils d'évaluation des pratiques professionnelles et des approches d'observation afin de développer une culture d'amélioration continue.
- Superviser le pilotage du système qualité en tenant compte des différents référentiels qualité afin de répondre aux exigences du marché en évolution et inscrire ses actions dans une logique d'amélioration continue.
- Élaborer et publier les différents traitements statistiques traduisant l'analyse de la satisfaction de toutes les parties prenantes (bénéficiaires, commanditaires, formateurs enseignants, accompagnateurs, financeurs) afin de prouver les actions menées dans le cadre de l'amélioration, continue des prestations fournies et d'apporter d'éventuels correctifs dans l'organisation globale de l'offre de services.

Ecole des parents et des Educateurs Ile de France - 5 Impasse Bon secours – 75011 Paris

Tel : 01.44.93.44.88 – Fax : 01.44.93.44.69 - E-mail : formation@epe-idf.com

Enregistré sous le numéro 11750041475 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état

SIRET : 784 718 702 00037